



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Radio-France

Question écrite n° 8069

Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon demande a Mme le ministre delegue aupres du ministre de la culture, de la communication , des grands travaux et du Bicentenaire, charge de la communication, de lui indiquer le cout de la realisation des journaux nationaux et internationaux par la redaction de RFO-Paris et de sa diffusion par satellite dans les stations regionales d'outre-mer de la Reunion, de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Texte de la réponse

Reponse. - La realisation du journal national et international a Paris s'est substituee a l'envoi d'elements extraits des journaux des chaines nationales TF 1, A 2 et FR 3. Le cout de la realisation des journaux nationaux et internationaux par la redaction de RFO-Paris et de sa diffusion par satellite dans les stations regionales d'outre-mer de la Reunion, de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de Saint-Pierre-et-Miquelon est de 47,6 MF dont 8,4 MF au titre des frais satellite.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon Andr](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8069

Rubrique : Radio

Ministère interrogé : communication

Ministère attributaire : communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 1989, page 201